

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant un tableau attribué
à Jérôme Bos offert en vente
par M^{me} V^{ve} Bloeck, à Bruxelles

1863

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

ORDRE.

DE LA PIÈCE.

1863 M^{me} V^{ve} Bloeck - tabl. de Jérôme Bos.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1869

Brux. le 11 Mai 1874

M^{me} Veuve Bleek

100 Verbaetkhaven C.

S^t J. ten Noode.

Répondant à votre lettre
du 12 Avril dⁿ, j'ai l'honneur
de vous remercier que la Com-
Dir. des Musées ne pourr. guère
référer ~~à~~ la résolution qu'elle
a prise de ne pas acquiescer le
prix de 100 francs au Jérôme Bon-
venture de La Fontaine, dont
vous avez proposé la cession
pour le Musée de l'Etat.

Je conserve, en conséquence,
cette peinture à votre disposition
J'en prie, ^{vous} d'agréer les

Le Secrétaire

W. J.

Saint Gosse ten Noode le 12 Avril 1879.

Messieurs,



1863

Ayant appris que vous avez trouvé exagéré le prix fixé pour mon tableau "La tentation de Saint Antoine", par Jérôme Rod, j'ai l'honneur de vous faire connaître, comme suite à votre lettre du 8 Avril courant, N° 1862, que lorsque j'ai demandé 60.000 francs j'ai suivi les conseils de certaines personnes qui attribuaient cette valeur à l'œuvre que j'ai soumise à votre inspection.

En fixant ce prix je n'ai nullement voulu faire entendre que je ne consentirais à aucun autre arrangement.

Si des connaisseurs au fait expérimentés que vous, Messieurs, me déclarent que mon tableau n'a pas la valeur présumée par moi, il est certain que je ne maintiendrai pas mes premières prétentions.

En soumettant mon tableau à votre examen, j'en avais à connaître votre opinion pour me guider dans la fixation du prix définitif que je demanderais.

J'ai donc l'honneur, Messieurs, de vous faire connaître que je suis disposée à recevoir les offres que vous croiriez pouvoir me faire au nom du Gouvernement.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

ci-dessus

Vme Bleek

Bruxelles 9 Mai 1879.

J. Bleek

Rue Verboeckhave 6.

A Messieurs les membres de la Commission Directrice des Musées Royaux de
Bruxelles

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

1862

Brux. 8 Avril 1879

à M^{me} Veuve Bleeker
Rue Verboekhave 6

à S^r J. de Noode

En réponse à votre lettre du 25
Mars 79, j'ai l'honneur de vous
informer que la Commission directrice
des Musées ne désire pas acquiescer
le tableau attribué à Jérôme Bos
(La Tentation de St Antoine) que
vous avez eu l'obligeance de
soumettre à son appréciation.

Parallèlement, en conséquence de
jeune réclamation, le plus tôt possible,
cet ouvrage s'acquiesce l'assurance
de ma C^{te} dév.

Le Secrétaire
F. H.



Messieurs,

Comme suite à votre honnorable en date du 19 Mars Courant, n° 1862, j'ai l'honneur de faire déposer ce jour, au Musée Royal de peinture, en même temps que la présente lettre, pour être soumis à votre inspection, le tableau que l'on me dit être la "Tentation de Saint Antoine" par Jérôme Bos.

En ce qui concerne le prix auquel je céderais mon tableau dans le cas où il serait reconnu comme une œuvre du dit peintre Hollandais, je ne crois pas avoir des prétentions exagérées en demandant soixante mille francs.

Les œuvres de Jérôme Bos outre leur caractère typique qui leur donne une grande valeur artistique, sont extrêmement rares en Belgique et si je ne me trompe les musées du gouvernement n'en possèdent aucune.

L'acquisition de mon tableau au prix que je fixe serait donc une excellente affaire - je dirai même une bonne fortune pour le Musée de Bruxelles.

Il est certain que les propriétaires des grandes galeries de tableaux étrangères - Paris, Amsterdam - la Pinacothèque - offriraient une somme plus forte pour se rendre possesseurs de la "Tentation de

A Messieurs les Membres de la Commission directrice du Musée
Royal de peinture
Bruxelles

Saint Antoine, de Jérôme Bos.

C'est afin de conserver à mon pays une œuvre remarquable que je ne demanderai pas un prix plus élevé, si, comme j'ai dit plus haut, mon tableau est une œuvre de Bos.

Il me serait agréable de recevoir un accusé de réception de mon tableau.

En attendant le résultat de votre inspection, je vous prie, Messieurs, d'agréer l'assurance de ma considération très distinguée.

V^{re} Bleeker.

Rue Verboeckhave 6

St. Gosselen mode, le 25 Mars 1879.

Brux. 19 Mars 1879

M^{me} Veuve Bleeker

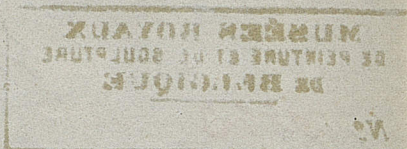
Rue Verboeckhave 6.

à St-Josse-ten-Noode

M^{le} Ministre de l'Intérieur
vous a communiqué la lettre par
laquelle vous l'informez de
votre intention de céder à l'Etat
une tentative de St-Antoine,
peinte par Pierre Vos.

Il est d'usage, M^{me} que
les œuvres d'art dont la cession
est proposée sont envoyées au
Musée royal de Peinture, à
l'inspection de M. le Lieutenant
de la Commission directrice.

Nous croyons donc devoir
vous engager à faire transporter
votre tableau au Musée
en vous priant de vouloir



bien indigner le prin que vous
en demandez.

Veult. agr. ell ^{en} l'ap.
De us Ca dit.

Par Ca Dir.
Le Secrétaire.
V. B.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

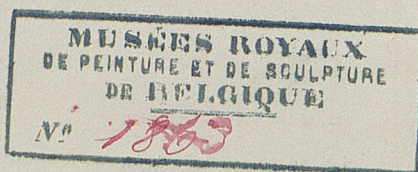
N^o 18704.....

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 10 Mars 1879.



1862

Messieurs,

Je crois devoir vous communiquer
la lettre ci-jointe de M^{me} Bleek,
en vous priant de bien vouloir
charger des délégués de votre Com.
mission d'examiner le tableau
que cette dame offre de céder au
Musée.

J'ai informé M^{me} Bleek
de la présente communication.
Agruez, Messieurs, l'assurance de
ma considération très distinguée

Pour le Ministre:

Le Secrétaire général,

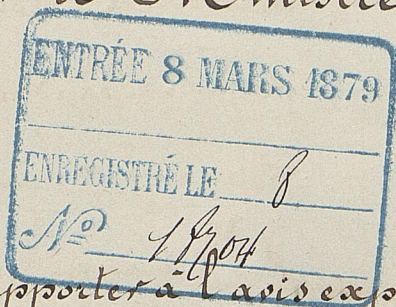
Willems

A la Commission directrice des Musées
royaux de peinture.
(Monsieur Gallait, Président).

A Monsieur le Ministre
de l'Intérieur à
Bruxelles

n^o 1863

Monsieur le Ministre,



Si je puis m'en rapporter à l'avis exprimé par différentes personnes, amateurs et connaisseurs, je serais en possession de la fameuse "Tentation de St. Antoine" de Jérôme Bos, ce peintre Hollandais du 15^e siècle, aussi remarquable par le brillant de son coloris que par la finesse du dessin.

Quoiqu'il en soit, le triptyque que je possède répond à la description ci-après, donnée par Carl Van Mander et Florent Le Comte de ce tableau de J. Bos:

" Une Tentation de St. Antoine - Tableau à volets.
" Sur le panneau du milieu le Saint écoute avec calme
" les tentations du Diable sous la figure d'une jeune
" femme; au fond, un incendie qui paraît être la

"bouche de l'enfer qui a vomie cette multitude ~~de~~ monstres
"qui remplissent le tableau sous des formes impossibles et
"qui paraissent le produit d'une imagination en délire.

"Au volet de droite où il y a figures humaines, on peut
"mieux apprécier la finesse et la légèreté du pinceau digne
"de Teniers.

"Vouloir détailler toutes les particularités qui distinguent cette ingé-
"nieuse production serait entreprendre l'impossible, il suffira de dire que
"le célèbre Callot n'a rien produit de semblable en fait d'attitudes, d'ex-
"pression répandue sur la multitude des figures horribles et diaboliques,
"ce qui en fait une œuvre des plus remarquables."

Où l'œuvre que je possède est réellement de Jérôme Bos, je serai
toute disposée à la rendre au Gouvernement qui n'a dans ses musées
à Bruxelles, aucun tableau de ce maître.

Dans le cas où l'Etat aurait l'intention d'acheter ma "Gen-
tation de St. Antoine, je vous prierais, Monsieur le Ministre,
de vouloir bien charger les experts du Gouvernement d'exami-
ner cette œuvre et de débattre avec moi son prix de cession.

En attendant d'être honorée d'une réponse, je vous prie,
Monsieur le Ministre, d'agréer l'assurance de ma con-
sidération très distinguée.

Wm. Bleek.

Rue Terboekbare 6

J. Gossens, le 7 Mars 1879.

Copie
n° 1863

A Monsieur le Ministre de l'Intérieur,
à Bruxelles.

Monsieur le Ministre,

Si je puis m'en rapporter à l'avis exprimé par différentes personnes, amateurs & connaisseurs, je serais en possession de la fameuse "Tentation de St Antoine" de Jérôme Bos, ce peintre hollandais du 15^e siècle, aussi remarquable par le brillant de son coloris que par la finesse du dessin.

Quoiqu'il en soit, le triptique que je possède répond à la description ci-après, donnée par Carl Van Mander & Florent Le Comte, de ce tableau de J. Bos:

" Une Tentation de St Antoine. Tableau à volets. Sur
" le panneau du milieu le saint écoute avec calme les
" tentations du Diable sous la figure d'une jeune femme;
" au fond, un incendie qui paraît être la bouche de l'enfer
" qui a rompi cette multitude de monstres qui remplissent
" le tableau sous des formes impossibles & qui paraissent le
" produit d'une imagination en délire. Au volet de droite
" où il y a figures humaines, on peut mieux apprécier la
" finesse et la légèreté du pinceau digne de Teniers.
" Vouloir détailler toutes les particularités qui distinguent
" cette ingénieuse production, serait entreprendre l'impossible.
" Il suffira de dire que le célèbre Gallos n'a rien produit
" de semblable en fait d'attitudes, d'expression répandue
" sur la multitude des figures horribles & diaboliques,
" ce qui en fait une œuvre des plus remarquables."

Si l'œuvre que je possède est réellement de Jérôme Bos, j'en serai toute disposé à la vendre au Gouvernement qui n'a dans ses musées, à Bruxelles, aucun tableau de ce maître.

Dans le cas où l'État aurait l'intention d'acheter ma "Tentation de St Antoine", je vous prie,

Monsieur le Ministre, devrais bien charger les
experts du Gouvernement d'examiner cette œuvre & de
débatte avec moi son prix de cession.

En attendant d'être honorée d'une réponse, je
vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer l'ass.
v.

(Signé) Dr Bleek.

rue Verboekhorst, 6.

St-Josse-ten-Noode, 6 mars 1879.